

**MÉMOIRE CONCERNANT LE PLAN DE TRANSPORT DE LA VILLE DE
MONTRÉAL**

**L'IMPLANTATION D'UNE LIGNE DE TRAMWAY SUR LE CANAL DE LACHINE ET
SON POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE**

présenté à :
Madame Danielle Dionne
Secrétaire à la Commission
275, Notre-Dame Est, Bureau R-134
Montréal, H2Y 1C6

Déposé par la Corporation du Pôle des Rapides

Pôle des Rapides

Préambule

Après avoir pris connaissance du plan de transport 2007 de la ville de Montréal, la Corporation du Pôle des Rapides tenait à exposer sa réflexion quant au potentiel de développement touristique que pourrait générer l'implantation d'une ligne de Tramway sur l'axe du Canal de Lachine.

Le Canal de Lachine, berceau de l'industrialisation montréalaise, passe à travers les arrondissements représentés par la Corporation.

Présentation de l'organisme

La Corporation du Pôle des Rapides est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir l'activité récréo-touristique, d'assurer la qualité des services d'accueil aux clientèles et de soutenir les efforts de développement récréo-touristique du grand Sud-Ouest de l'île de Montréal (LaSalle, Verdun, Sud-Ouest, Lachine)

Le Pôle des Rapides est une destination reconnue pour ses attraits récréo-touristiques et la qualité de son accueil, générant ainsi une activité socio-économique qui contribue à la qualité de la vie et au développement du territoire.

La Corporation du Pôle des Rapides est un organisme qui :

- Met son expertise en matière de récréo-tourisme à la disposition de ses membres et de la communauté
- Est soucieux de la préservation et de la mise en valeur de l'environnement naturel et culturel en milieu urbain
- Est orienté vers le tourisme durable
- Veille à assurer la qualité de l'accueil et des services offerts dans les lieux d'accueil touristiques

Constat concernant le plan de Transport

Le plan de transport de 2007 fait mention d'une possibilité d'implanter, dans des phases ultérieures, des lignes de Tramway sur des axes stratégiques. Le Canal de Lachine a été identifié comme étant l'un de ces axes stratégiques.

Nous croyons que le Canal de Lachine est un axe stratégique à très fort potentiel de développement récréo-touristique et nous croyons qu'avec l'implantation d'une ligne de Tramway, Montréal pourrait jouir d'un développement d'un troisième Pôle touristique d'importance avec le centre-ville et le vieux port de Montréal.

Pôle des Rapides

1. Dans ses plans intégrés de l'expérience *Québec des grandes villes* et *Québec du Saint-Laurent*, le ministère du tourisme du Québec présente les produits et attraits touristiques qui attirent les clientèles étrangères au Québec. Les produits présentés sont soit des produits d'appels, des produits de soutien ou des produits en émergence et à développer.

- **Le Patrimoine et l'histoire comme produit d'appel :**

Le Canal de Lachine est lui-même un lieu historique national unique qui a permis à Montréal de s'industrialiser. Ce site mérite d'être mis en valeur par la présence d'une ligne de Tramway comme plusieurs autres attraits marquant l'histoire de notre ville : le Marché Atwater, la Maison Saint-Gabriel, le musée de Lachine et la maison LeBer-LeMoyne ainsi que le Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine.

- **L'accessibilité et la mise en valeur des rives, circuit sur rives et routes thématiques comme produit d'appel et comportant une plus-value**

Le Canal de Lachine est lui-même un plan d'eau exploité pour la navigation de plaisance. En allongeant une ligne de Tramway jusqu'au Parc René-Lévesque à Lachine, on accéderait directement au Lac Saint-Louis et aux rapides de Lachine. Plusieurs activités de croisières, excursions en kayak, rafting et activités de mise en valeur des rives telles que des musées en plein air, interprétation et visites guidées y sont disponibles.

- **Utilisation des voies cyclables urbaines et riveraines dans un contexte touristique comme produit en émergence et à développer**

Selon une étude publiée par Vélo Québec s'intitulant *L'état du vélo au Québec en 2005*, le tourisme d'aventure, dans lequel s'inscrit le cyclotourisme, est une tendance en forte émergence. Le cyclotourisme connaîtra une croissance importante au Québec, avec l'achèvement de la route verte en 2007 et la mise en place du label «Bienvenue aux cyclistes». Mais, cette croissance doit être soutenue par le développement des services d'appoints tel que la location et le transport.

La région du Pôle des Rapides offre 100 km de pistes cyclables (dont les pistes polyvalentes du Canal Lachine et la piste cyclable des Berges du fleuve du Saint-Laurent) qui gagnent à être découvertes par les touristes étrangers. Les pistes cyclables des berges du fleuve et du Canal de Lachine sont parties intégrantes de la route verte et méritent d'être accessibles et soutenue via une ligne de Tramway.

Selon les plans intégrés de l'expérience du ministère du tourisme du Québec, la région du Pôle des Rapides possède plusieurs attraits touristiques qui permettent d'enrichir l'offre de Montréal comme destination de choix auprès de la clientèle étrangère. En intégrant une ligne de Tramway vers la région, nous contribuons au développement récréo-touristique et économique de Montréal.

Pôle des Rapides

2. Le transport constitue un secteur vital pour l'industrie touristique, et c'est le cas de la région du Pôle des Rapides qui possède peu d'hébergement pour accueillir les visiteurs étrangers. En effet, la région possède principalement des petits gîtes du passant et des résidences de tourisme. Même si la région du Pôle des Rapides est située à seulement 10 minutes du centre-ville en voiture, les visiteurs étrangers privilégient les attraits qui sont facilement accessibles en transport en commun.

Cependant, en implantant une ligne de Tramway traversant la région via le Canal de Lachine, l'accès à celle-ci devient beaucoup plus facile pour les visiteurs étrangers qui désirent se déplacer en transport en commun. Notons que la clientèle intéressée par le tourisme de grandes villes et du Saint-Laurent proviennent de :

- L'Ontario
- Le nord des États-Unis
- L'Europe

En échange, le transport constitue souvent la principale dépense pour le touriste. En 2004, au Canada, ce secteur d'activité totalisait 20,3 milliards de dollars. Comptant pour 36% des dépenses touristiques, le transport surpassait les dépenses consacrées à la restauration et à l'hébergement.

L'implantation d'une ligne de Tramway peut s'avérer très bénéfique du point de vue économique autant pour la région desservie que pour le transporteur, car les touristes étrangers favorisent le transport en commun lors de leurs vacances.

Conclusion

La région du Pôle des Rapides possède plusieurs produits et attraits touristiques qui sont de plus en plus en demande. Ces produits ne sont pas que des modes passagères car elles respectent les règles du tourisme durable, tendance de l'industrie qui prendra de plus en plus d'importance dans les années à venir. L'installation d'une ligne de Tramway se justifie d'autant plus à cause des raisons suivantes :

- Moyen de transport « vert » qui appuie les activités touristiques du Pôle des Rapides et qui s'intègre aussi par son histoire
- En liant le centre de la métropole à la région du Pôle des Rapides, on vient ajouter à l'offre de Montréal l'accessibilité au fleuve et aux plans d'eau
- Potentiel de développement économique important autant pour la région que pour le transporteur

Le Pôle des Rapides a la ferme conviction que Montréal a tout à gagner en priorisant l'aménagement d'une ligne de Tramway partant du Vieux-Port de Montréal et longeant le Canal de Lachine jusqu'à Lachine.

La Corporation du Pôle des Rapides
500 chemin des Iroquois
Lachine, Québec, H8S 4J5
Téléphone. : 514-364-4490